



No de résolution
ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance extraordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 5 septembre 2022 à 19h00 au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, par téléconférence, son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Mariette Sallafranque, Patrick Fleming, Ivan Schryer, Nancy McGuire et Robert Chafe.

Le conseiller Brian Adam est absent.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h05.

2. Présences

Le conseiller Brian Adam est absent.

3. Déclaration de conformité

Considérant les articles 152 et 156 du Code municipal du Québec (C.M.);

Considérant que la Directrice générale déclare qu'un avis de convocation pour cette réunion extraordinaire a été annoncé à chaque membre du Conseil le 1^{er} septembre 2021, conformément à l'article 156 du C.M.;

Considérant l'article 153 du C.M. déclare que l'avis de convocation doit être mentionné dans le procès-verbal;

Il est donc déclaré que la séance extraordinaire du 5 septembre 2022 soit tenue selon l'ordre du jour présenté.

4. Adoption de l'ordre du jour

164-22/09 Proposé par la conseillère Sallafranque, appuyé par le conseiller Chafe, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. Déclaration de Conflit d'intérêts

Aucune.

6. Résultats – appel d'offres

165-22/09 Résultats d'appel d'offres – Eau/Égout et Station de pompage 2022-ALLU-001

Les soumissions suivantes ont été reçues dans le cadre de l'appel d'offres public 2022-ALLU-001 – Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout et installation de la station de pompage :

Soumissionnaire :	Prix :
Construction DuroKing	7 934 035,10 \$
Groupe Michel Leclerc	7 675 199,91 \$
T.G.C. Inc.	7 340 000,00 \$
Entreprises GNP	7 287 163,79 \$

Les soumissions ont été étudiées par les ingénieurs et leur recommandation est présentée au Conseil.



No de résolution
ou annotation

166-22/09

Il est proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Schryer, d'accepter la soumission la plus basse et conforme telle que présentée par Entreprises GNP.

Adopté

7. **Prêt et financement du projet**

Le financement du projet et les détails concernant le prêt ont été discutés. La décision pour toute modification requise au règlement d'emprunt a été reportée à la prochaine assemblée ordinaire.

8. **Clôture de la réunion**

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par la conseillère Sallafranque que la séance soit levée à 20h20.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, *Corey Spence, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.